

Procès verbal du Conseil d'école n°2 (réalisé en distanciel) 16 mars 2021

Présents:

Côté enseignants : M. Vampouille, Mme Hembert, Mme Wawrzyniak, Mme Buy, Mme Lemaitre,

Mme Vekemans

Côté mairie : M Bourgeois, Mme Dupont

Côté parents : Mme Crié, Mme Brygier, Mme Daverton, Mme Macquet, Mme VANSON

Mme Macquet (APE).
DDEN : M Tinchon

Excusés: M Deneuville (Inspecteur de l'Éducation Nationale), Mme Lannoy (parent d'élève), M

Lemaitre (parent d'élève),

Ouverture du conseil d'école.

Adoption du compte-rendu du précédent conseil d'école : Validé par l'ensemble des membres présents.

Rentrée 2021

--Rappel de la marche à suivre pour les inscriptions.

C'est la mairie qui inscrit les élèves. Priorité est donnée aux baincthunois (Baincthun et Echinghen) à partir de 3 ans.

- --Pour des enfants extérieurs, passage par les maires pour l'obtention d'une dérogation.
- --Pour les 2 ans, acceptation sous réserve d'un effectif acceptable dans les autres niveaux. 30 élèves, c'est déjà beaucoup en TPS/PS!
- --Rappel sur l'assiduité (obligation de fréquentation à partir de l'inscription).

RDV sera pris entre le maire et les enseignants de maternelle pour fixer les règles.

-Ouverture d'une 6^{ème} classe à la rentrée :

<u>Intervention de M Bourgeois, maire</u>: félicitations à tous pour cette ouverture. Discussion de longue date avec l'inspecteur de circonscription, à l'écoute des demandes. Aménagement de l'espace déjà prévu lors de la rénovation des locaux.

Une légère augmentation de mobilier est prévue. Il fait remarquer que l'attrait de l'école est dû à la structure et l'investissement municipal, mais aussi à qualité de l'enseignement et au dynamisme de l'équipe.

-Effectifs prévus pour les rentrées à venir :

| | TPS | PS | MS | GS | СР | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | |
|------|-----|------|----|------|------|-----|-----|-----|-----|------------------|
| 2020 | 13 | 21 | 15 | 18 | 20 | 19 | 18 | 8 | 12 | <mark>144</mark> |
| 2021 | 8 | 13+9 | 21 | 15+1 | 18+1 | 20 | 19 | 18 | 8 | <mark>151</mark> |
| 2022 | | 8 | 22 | 21 | 17 | 19 | 20 | 19 | 18 | <mark>143</mark> |

Situation qui semble donc stable pour quelques temps.

-Projet de répartition des classes :

| | TPS | PS | MS | GS | СР | CE1 | CE2 | CM1 | CM2 | |
|------|-----|------|----|------|------|-----|-----|-----|-----|------------------|
| 2021 | 5 | 13+8 | 21 | 15+1 | 18+1 | 20 | 19 | 18 | 8 | <mark>151</mark> |
| | | | | | | | | 2 | .6 | |
| | | | | | | 7 | 19 | | | |
| | | | | | 9 | 13 | | | | |
| | | | | 11 | 10 | | | | | |
| | | | 21 | 5 | | | | | | |
| | 8 | 22 | | | | | | | | |

Le découpage des groupes se fera selon décision du conseil des maitres. Les parents en prendront connaissance à la rentrée.

<u>Remarques de l'équipe enseignante</u>: cette année l'effectif des TPS-PS, avec beaucoup de TPS, et une arrivée supplémentaire en janvier, ne permet pas de bonnes conditions d'apprentissage. Avec effectif déjà à 30 pour la rentrée 2021, il faut voir à ne pas dépasser un « certain seuil ». Le cours triple de CE2-CM1-CM2 est aussi très difficile à gérer, avec un effectif élevé aussi. Ceci conforte l'idée de fixer les modalités d'accueil des TPS.

Vie scolaire

Environnement Numérique de Travail :

IL a été mis en place dès le début de l'année avec une installation progressive. Il très pratique car il permet une communication sécurisée interne à l'école, et cette communication est facile. Il faudra cependant relancer les familles car sur certaines classes, les parents ne regardent pas régulièrement, voire ne sont pas connectés.

De manière générale, il faudra se mettre à ce système car cela devient obligatoire (plus de bulletin papier à la fin de l'année par exemple). Les messages importants ne sont parfois pas vus (poux, sorties, infos diverses, évènements de la classe, de l'école, photos ...). Il faudra rappeler l'intérêt : accéder vite dans l'information.

On demande aux parents d'activer les deux « comptes parents », mais à veiller à ce qu'au moins un parent regarde régulièrement l'ENT.

Garderie

Elle est maintenant située en rez-de-jardin. L'équipe demande à maintenir cette localisation car elle permet d'éviter les allers et venues non surveillés dans le couloir de l'école. Merci à la municipalité qui a arrangé les locaux. Les agents s'organisent très bien. Les familles sont habituées.

Cantine:

Poux : Les manteaux sont posés sur une table et les poux se propagent... Il faudrait mettre les manteaux sur les chaises : Mme Dupont s'en occupe.

Absentéisme

Rappel: Des justificatifs (administratifs) écrits sont obligatoires, mais on demande aussi un appel téléphonique ou courriel (courtoisie et suivi des élèves).

PPMS

L'aménagement de la sirène en fonction de l'alerte (demandée au précédent conseil) est impossible techniquement. On garde donc la corne de brume (dans chaque classe) pour les PPMS, la sirène pour sortir de l'école en cas d'incendie.

Mission sentinelle : possibilité de surveillance autour de l'école dans les semaines qui viennent.

Organisation du temps scolaire :

1) Nous sommes sur un système dérogatoire depuis 2017, afin d'avoir une <u>semaine</u> <u>de 4 jours</u> de classe ; un document reprécisant cette continuité, ou non, est à renvoyer cette année.

Le conseil vote, pour ou contre, la conservation du rythme scolaire actuel.

Vote → 12 voix « pour », 1 abstention.

L'OTS actuel est donc maintenue. (annexe au présent document)

2) Une <u>modification des horaires de l'école</u> est demandée par la mairie, afin de prolonger la pause méridienne et revenir à une pause de 2h.

<u>Intervention de M Bourgeois</u>, pour la mairie : les effectifs quotidiens en cantine sont 80/85 enfants, et même si la salle est grande, c'est compliqué. Revenir à deux services permet aux enfants d'être plus tranquilles, mieux accueillis et permet aussi aux agents de mieux accompagner les enfants.

Le conseil d'école demande à chacun de s'exprimer.

<u>Intervention de Mme Crié</u>: elle est favorable au retour à 8h30, afin de ne pas avoir de trop grands décalages sur les horaires de sieste des TPS-PS. Cela est confirmé par l'enseignante.

<u>Intervention de Mme Lemaitre</u> : elle est favorable aussi au retour à 8h30, pour s'accorder davantage avec les horaires de travail des parents.

<u>Intervention de Mmes Macquet et Vanson</u>: favorables à l'alignement sur les horaires actuels (décalage à 13h45/16h45 pour l'après midi), car l'arrivée est plus facile le matin, elles notent moins de retardataires.

<u>Question de Mme Vanson</u>: est-ce que 2 heures, entre le repas et le temps libre, n'est pas trop long? Comment les occuper? Dans quels espaces?

<u>Réponse de M Bourgeois, maire</u>: les enfants auront plus de temps pour manger, temps qui peut être plus calme. Des ateliers périscolaires sont à réfléchir avec Mme Dupont et les équipes. Les espaces à prévoir en fonction des actions possibles (salle de sport, terrain extérieur) sont disponibles.

<u>Intervention de Mme Dupont</u> : elle insiste sur les 2 heures du midi, tant pour les enfants que pour les agents municipaux.

Le conseil d'école vote pour ou contre le rythme : 8h30/11h30 et 13h30/16h30

<u>Vote</u> \rightarrow 10 voix « pour », 2 abstentions et 1 « contre »

Le passage à 8h30/11h30 et 13h30/16h30 est adopté à la majorité

<u>Remarque</u>: M Tinchon, DDEN, propose aussi de réfléchir à l'éventualité de passer à 8h30/11h45 et 13h45/16h30. Cela conserverait la pause de 2h le midi.

Sécurité aux abords de l'école :

<u>Information à transmettre à nouveau</u> : il est interdit de faire des « dépose-minute » devant la grille car cela est très dangereux (parents de plus en plus nombreux à s'arrêter sans se garer pour déposer les enfants, et rendant dangereuse la circulation des piétons et des véhicules). Mme Macquet se propose de faire un rappel aux familles.

<u>La mise en place d'une barrière pour la sécurité à la grille</u>, demandée au premier trimestre, elle ne devrait pas tarder à être installée.

Des films anti-soleil sont en cours de commande pour toutes les salles côté route, afin de faire baisser la température des salles lors des jours ensoleillés.

Plan numérique :

Il a été réactivé grâce à l'ouverture de la 6ème classe (les équipes ont jusqu'au 30 mars pour envoyer leur lettre d'intention.

M Vampouille et M Bourgeois avait noté toutes les demandes (VPI, ordinateur relié au VPI pour chaque classe, matériel supplémentaire) et la liste a été confirmée auprès de la mairie.

<u>Question de M Vampouille</u> : peut-on faire une demande de maintenance avec cette subvention ? A qui s'adresser pour la maintenance de notre salle informatique ?

Réponse de M Bourgeois, maire : il prend note et nous informe que le service de maintenance en relation avec la mairie peut être sollicité.

<u>Précision de Mme Dupont, adjointe</u> : la fibre avait été demandée et son installation est prévue dans un mois environ.

Travaux à prévoir

Des demandes de menus travaux à faire sont communiquées à la mairie.

Présentation des actions pédagogiques de classe : 2ème trimestre et à venir

Mme Hembert, TPS-PS:

- <u>F</u>abrication des objets de Noël, décoration des calendriers et écriture de cartes de vœux, danse et chant pour la fin d'année diffusés sur l'ENT en décembre/janvier.
- Travail à venir sur les plantations (tri de graines, observations de pousses, plantations en fin de projet). Travail en collaboration avec les élèves de Mme Buy pour la décoration des bacs. Organisation d'une chasse à l'œuf dans le jardin le 2 avril.

Mme Buy, Mme Vekemans, MS-GS:

- -Fabrication des objets de Noël, décoration des calendriers et écriture de cartes de vœux, danse et chant pour la fin d'année diffusés sur l'ENT en décembre/janvier. Travail sur les émotions qui va se poursuivre. Travail fait avant les vacances sur le carnaval et les couleurs.
- -Projet débuté sur les végétaux et le printemps. Décoration des bacs du jardin en collaboration avec les TPS-PS (travail sur des planches à peindre qui seront clouées aux jardinières). Projet musical avec Mme Brouiller. Plantations prévues avec la germination les graines (fête des mères), fleurs au refuge animalier, accueil de deux lapins à l'école. Participation au concours Opalivres.

Mlle Wawrzyniak, Mme Vekemans, CP CE1:

- -Fabrication des objets de Noël, décoration des calendriers et écriture de cartes de vœux, danse et chant pour la fin d'année diffusés sur l'ENT en décembre/janvier. Bilan très satisfaisant des évaluations nationales de CP (point étape). Très bon niveau en français. Des différences dues surtout aux progressions différentes selon les années (covid) et les progressions de classe. Quelques élèves en difficulté en mathématiques. Ces différences se remarquent aussi lors du travail de classe et ces enfants sont déjà pris en charge en APC. Toute la classe participe à la semaine des mathématiques (thème : les maths et la société), avec découverte d'« enigmatiques » et une fin de prihet avec un escape game. Participation au concours Opalivres : écriture d'un conte en lien avec l'Égypte.
- -Projet d'intervention en lien avec le refuge : nourrir les animaux de façon hebdomadaire (en collaboration avec Mme Vekemans, pour les sciences).

Mme Lemaitre, Mme Vekemans, CE1-CE2:

-Fabrication des objets de Noël, décoration des calendriers et écriture de cartes de vœux, danse et chant pour la fin d'année diffusés sur l'ENT en décembre/janvier. Mise en place totale de l'ENT pour toutes les familles de la classe, avec certains comptes enfants également. Bien utile compte tenu du contexte sanitaire. Utilisation du cahier de texte pour la transmission de documents, de travail et de liens pour du travail en ligne ou des vidéos complémentaires. Conservation d'EduCartable pour le bulletin périodique et pour le cahier de vie. EPS : les séances de natation ont été abandonnées à cause du contexte sanitaire (bus, 60 enfants, brassage de 3 classes ...). Elles ont été remplacées par la mise en place d'une activité physique quotidienne, de 13h30 à 14h. Les enfants en ont grandement besoin et on espère que cela sera bénéfique pour leur concentration en classe (effet confinement ?). Activités uniquement en extérieur pour le moment. Projet de randonnée en fin d'année. Arts : projet sur les arbres du printemps avec pour objectif de décorer le hublot de l'école avec

des arbres fleuris (reprise du paddlet créé par les conseillers de circonscription durant l'école à la maison). Maintien des méthodes d'orthographe (avec dictée quotidienne qui montre ses bénéfices), de grammaire (méthode avec manipulation) et de mathématiques. Bon niveau global des enfants. Un atelier hebdomadaire en informatique est mis en place : utilisation complète du traitement de texte, et objectif d'utilisation de l'ENT lorsque la salle informatique sera connectée. Projet jardinage avec la mairie : réalisation d'un petit pot de fleurs / plante / herbes (matériel et organisation à prévoir), décoration du pot et semis.

M Vampouille, Mme Vekemans, CE2 CM1 CM2:

- -Fabrication des objets de Noël, décoration des calendriers et écriture de cartes de vœux, danse et chant pour la fin d'année diffusés sur l'ENT en décembre/janvier.
- -Projet « haies » qui se poursuit avec la plantation qui a eu lieu au début du mois. Décision d'investir les alentours du refuge du village : aller faire des fiches descriptives des animaux présents. Participation aux activités de plantations au jardin / en pots en collaboration avec la mairie.

Méthode de mathématiques qui s'étale du CP au CM2, et qui fait ses preuves au sein de l'école. Méthode de grammaire et d'orthographe partagée avec les CE2. Projet de randonnée sur la fin de l'année.

A noter que Mme Vekemans travaille sur toutes les classes, de la MS au CM2, avec efficacité. Cette stabilité dans l'école avec une enseignante unique sur les temps partiels est très appréciée.

Projet de plantation: Mme Dupont se propose de trouver des graines de fleurs, Mme Macquet propose de demander aux parents s'ils en ont à donner, Mme Vanson propose l'installation d'une « grainothèque ». Tous les projets sont envisagés et motivants. Ils seront débattus dans les prochains jours.

APE

Intervention pour Association des Parents d'Élèves, par Mme Macquet, présidente : les projets de carnaval (goûter habituel) et de fêtes diverses ont été abandonnés, à cause au contexte sanitaire. Plusieurs idées sont en réflexion au sein de l'association. La date de la fête de l'école a été fixée au 26 juin 2021, mais en attente de l'évolution des protocoles. Une action avait été évoquée : offrir des masques en tissu aux enfants. Avec l'évolution du protocole, ce projet est toujours à l'étude, mais pas oublié.

OCCE

Il n'y a pas beaucoup de mouvements. Du petit matériel a été acheté.

Photographe scolaire : son intervention est prévue le 1^{er} avril, dans le respect des règles sanitaires. Un entretien est prévu afin de déterminer le type de photo possible en fonction des envies et des obligations.

Intervention de M Tinchon, DSDEN: les conditions sanitaires ne permettant pas de rendre visite à M Vampouille, nouvellement nommé dans ses fonctions, M Tinchon et/ou son suppléant viendront cependant dès que possible.

Fermeture du conseil d'école.

| <u>La secrétaire</u> | <u>Le président</u> | Les parents d'élèves | | | |
|----------------------|---------------------|----------------------|--|--|--|
| C. Vekemans | B. Vampoville | A. Crié V. Vanson | | | |
| LV. | At | VayVous | | | |
| | PO | | | | |

Annexe 2 - Conseil d'école

| Académie de LilleDirection | n des services dénartementauxde | l'éducation nationale du Pas-de-Calais |
|----------------------------|----------------------------------|---|
| Academie de Linebilection | il des services departementauxde | i education nationale du l'as-de-Calais |

CAMPAGNE OTS

| PROPOSITION d'organisation du temps scolaire (OTS) par LE CONSEIL D'ÉCOLE | | | | | | |
|---|---|--|--|--|--|--|
| IEN: Marquise | • | | | | | |
| COMMUNE: Baincthun | | | | | | |
| ECOLE: La Pâturelle | * | | | | | |

SI MODIFICATION D'OTS PROPOSÉE : COMPLÉTER CI-DESSOUS

| | Enseignement | | | Pause | | | Enseignement | | |
|----------|-------------------|-----------|-------|-------------|--------------------|-------|--------------|-----------|-------|
| | heure début | heure fin | durée | heure début | heure fin | durée | heure début | heure fin | durée |
| lundi | 8 ⁴ 30 | 11430 | 3 H | 11430 | 13 ^M 30 | 24 | 13 730 | 16 30 | 34 |
| mardi | 8 × 30 | 11430 | 34 | 11×30 | 13 430 | 2" | 13 430 | 16 30 | 3" |
| mercredi | | | | | | | | | |
| jeudi | 8 30 | 11 430 | 3* | 11 436 | 13 30 | 24 | 13 30 | 16 430 | 34 |
| vendredi | 8ª 30 | 11 h30 | 3 r | 11 H30 | 13430 | 2 * | 13 * 30 | 16 430 | 3 " |
| samedi | | | | | | | | | |

SI AUCUNE MODIFICATION D'OTS PROPOSÉE : INSCRIRE NEANT CI-DESSOUS

| Après avoir renseigné la grille ou le cadre, DA | ATE ET SIGN | IATURE du président du conseil d'école |
|---|---------------|--|
| Le 18/03/2021 | | in Vampoville |
| | . 14 | |
| | 1 | |
| | | |
| TRANSMISSION DU DOCUMENT, Accompagné du pro | cès-verbal du | conseil <u>d'école,</u> mentionnant les nom, prénom et qualité d |
| | _ | |
| AVIS DE L'IEN : | | DATE ET SIGNATURE DE L'IEN : |
| | | |